Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 035-213502909-20260417-D_2026_22-DE

COMMUNE DE SAINT MALON SUR MEL
14 rue St Jean des Landes – 35750 SAINT MALON SUR MEL
Tél. : 02.99.07.57.22
Email : mairie.st.malon.sur.mel@wanadoo.fr
http://www.saintmalonsurmel.fr/

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 AVRIL 2026

Date de convocation : 7 avril 2026
Conseillers en exercice : 15 Présents : 15 Votants : 15

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept avril, à vingt heures trente-deux minutes,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Michel GUÉRIN, Maire.

Étaient présents : Mme Séverine THOMAS, M. Mickaël BUAN, Mme Laurette DEBRAND, M. Claude PAUTONNIER, adjoints
Et les conseillers suivants : M. Michel AUGET, Mme Nolwenn BORDIER, Mme Nathalie BOUGEARD, M. Ronan CRÉPIN, Mme Cynthia DENION, M. Vincent HUBY, Mme Colombe JOUIS-SHAFI, M. Pascal ROUILLE, M. Sébastien VAUCLIN et Mme Lola VERA.

Assistait également à la réunion, Mme Angélique LÉVEILLÉ, secrétaire générale de mairie.

Secrétaire de séance : M. Michel AUGET.

2026-22 – COMMISSIONS MUNICIPALES ET DÉSIGNATION DES MEMBRES

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2121-22 permettant aux conseils municipaux de former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil,

Après débats et échanges sur les commissions municipales, Monsieur le Maire propose de créer sept commissions municipales, comme il suit :

La Commission bâtiment, voirie, accès, urbanisme, PLU regroupe les thématiques bâtiment, voirie notamment le dossier des chemins communaux, l'accessibilité, l'urbanisme, et tous les sujets en lien avec le Plan Local d'Urbanisme.

La Commission des finances a en charge la préparation des orientations budgétaires.

La Commission école est dédiée à l'examen des dossiers relevant des affaires scolaires et périscolaires.

La Commission communication a pour mission de réaliser le bulletin municipal, de contribuer à alimenter le site internet de la commune, ainsi que l'application IntraMuros, et tout autre support de diffusion de l'information.

La Commission attractivité du territoire mène une réflexion sur les dossiers relevant de l'utilisation des infrastructures communales dont le camping municipal, du tourisme, de la culture et des loisirs, en lien avec les associations et les collectivités territoriales ou organismes institutionnels ayant la compétence.

La Commission environnement s'attache à travailler sur la gestion de l'eau, sur les énergies renouvelables, et toutes questions relevant de l'environnement.

La Commission cimetière est dédiée à l'examen des questions funéraires.

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 035-213502909-20260417-D_2026_22-DE

Monsieur le Maire propose que le nombre d'élus siégeant au sein de chaque commission soit variable en fonction des candidatures d'élus sur les diverses thématiques.

Monsieur le Maire propose d'adopter la délibération suivante :

Article 1 : Le Conseil Municipal adopte la liste des commissions municipales suivantes :

- Commission bâtiment, voirie, accès, urbanisme, PLU
- Commission des finances
- Commission école
- Commission communication
- Commission attractivité du territoire
- Commission environnement
- Commission cimetière

Article 2 : Les commissions municipales ne sont pas limitées en nombre de membres, chaque membre pouvant faire partie de plusieurs commissions. Le maire est le président de droit de toutes les commissions.

Article 3 : après appel à candidatures, considérant la présence d'une seule liste pour chacune des commissions, et en conformité avec les dispositions du code, notamment de l'article L2121-21 du CGCT, le Conseil Municipal, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, désigne au sein des commissions suivantes :

1 – Commission bâtiment, voirie, accès, urbanisme, PLU :

- Mme Séverine THOMAS
- M. Claude PAUTONNIER
- M. Michel AUGET
- Mme Nolwenn BORDIER
- M. Vincent HUBY
- M. Pascal ROUILLÉ

2 – Commission des finances :

- M. Mickaël BUAN
- M. Michel AUGET
- Mme Nolwenn BORDIER
- Mme Nathalie BOUGEARD
- M. Ronan CRÉPIN
- Mme Colombe JOUIS-SHAFI
- M. Pascal ROUILLÉ

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 035-213502909-20260417-D_2026_22-DE

3 – Commission école :

- Mme Séverine THOMAS
- M. Mickaël BUAN
- Mme Laurette DEBRAND
- Mme Cynthia DENION
- Mme Colombe JOUIS-SHAFI
- M. Sébastien VAUCLIN

4 – Commission communication :

- Mme Séverine THOMAS
- Mme Laurette DEBRAND
- M. Claude PAUTONNIER
- M. Pascal ROUILLÉ
- Mme Lola VÉRA

5 – Commission attractivité du territoire :

- M. Mickaël BUAN
- Mme Laurette DEBRAND
- M. Claude PAUTONNIER
- Mme Nolwenn BORDIER
- Mme Nathalie BOUGEARD
- M. Ronan CRÉPIN
- M. Pascal ROUILLÉ
- Mme Lola VÉRA

6 – Commission environnement :

- Mme Séverine THOMAS
- Mme Laurette DEBRAND
- M. Michel AUGET
- Mme Nolwenn BORDIER
- Mme Cynthia DENION
- M. Vincent HUBY
- M. Pascal ROUILLÉ

7 – Commission cimetière :

- Mme Laurette DEBRAND
- M. Ronan CRÉPIN
- Mme Cynthia DENION
- M. Pascal ROUILLÉ
- M. Sébastien VAUCLIN
- Mme Lola VÉRA

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal valide la composition des commissions municipales comme défini ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Michel GUÉRIN

